



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 08 NOVEMBRE 2018

Le 08 novembre 2018, à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

Présents : Mesdames Christiane DAUNIS, Nadine COULON, Béatrice MARINE et Annie TISSOT.
Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Michel BAUQUIS, André VUACHET, Philippe DE PACHTERE, Nicolas ROUMESTAN et Jean-Marc GATELET.

Absents excusés : Mesdames Ghyslaine LESUEUR (pouvoir à Christiane DAUNIS), Kathleen TOCHEPORT et Alexandra BEAUQUIS. Messieurs Eric CHASSAGNE (pouvoir à Jean-Pierre LACOMBE), Claude BONAMIGO (pouvoir à Annie TISSOT) et Juan-Carlos RUBIO (pouvoir à Michel BAUQUIS)

Absents : Mesdames Sylviane VEYRAT-CHARVILLON, Aline BRIERE et Monsieur Mickaël BEAUQUIS.

Madame Nadine COULON a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 11 octobre 2018.** Ce compte rendu est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant le régime indemnitaire (RIFSEEP) attribué aux agents.

1. Institutions :

- Convention d'adhésion au service de Prévention des Risques Professionnels

Une convention d'adhésion au service Prévention des Risques Professionnels a été signée avec le centre de gestion de Haute-Savoie (CDG74) en 2016 et arrive à échéance le 31 décembre 2018. Ce service a pour vocation de promouvoir et développer la prévention des risques professionnels auprès des collectivités territoriales, par le conseil et l'aide à la mise en place de mesures destinées à préserver la santé des agents et à assurer des conditions de travail favorables.

Les modalités d'accès à ces missions sont regroupées dans une convention, qu'il est proposé de renouveler pour une durée de 4 ans, à compter du 1^{er} janvier 2019, et qui est acceptée à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

- Convention d'intervention de la psychologue du travail

Le centre de gestion de Haute-Savoie propose aux collectivités un service de psychologue territorial. La psychologue du travail peut intervenir sur la prévention des risques psychosociaux, proposer des accompagnements divers (managérial, individuel...). Son intervention est à la demande de la

collectivité ou sur proposition du centre de gestion, et est facturée 80€ de l'heure. Les modalités d'intervention de la psychologue du travail sont organisées dans une convention qu'il est proposé de signer, pour une durée de 4 ans, renouvelable par tacite reconduction. Les membres du conseil municipal approuvent cette proposition à l'unanimité.

- Renouvellement convention d'objectifs et de financement avec la CAF

Une convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) concernant la prestation de service Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et l'aide spécifique relative aux rythmes éducatifs avait été signée en 2015 pour une durée de 4 ans. Cette convention arrivant à échéance au 31 décembre 2018, il est proposé de la renouveler. L'assemblée valide cette décision à l'unanimité.

2. Ressources humaines :

- Suppression/création poste adjoint administratif

Un agent occupant un poste administratif souhaite diminuer son temps de travail afin de pouvoir cumuler avec une activité du secteur privé. D'autre part, cette demande correspond aussi à une baisse d'activité du service accueil /communication/secrétariat.

Par conséquent, après l'avis favorable du comité technique du Centre de Gestion de la Haute-Savoie, il est proposé de supprimer le poste d'adjoint administratif actuellement à temps complet (35h) et de créer un poste d'adjoint administratif à temps non complet (24 h).

Les membres du conseil municipal acceptent à 13 voix pour et 1 abstention, à compter du 1^{er} décembre 2018, ces changements.

- RIFSEEP : 1^{er} novembre 2018 : mise en œuvre pour le cadre d'emploi des assistants de conservation du patrimoine et régularisation pour les agents de maîtrise

Suite à l'instauration du nouveau régime indemnitaire appliqué aux agents de certains cadres d'emplois (cf. délibération D2016_62 du 14 décembre 2016), il est nécessaire de délibérer pour d'autres cadres d'emplois : assistants de conservation du patrimoine (suite à l'embauche d'un agent à la bibliothèque) et agent de maîtrise (suite à promotion pour un agent technique). L'assemblée décide d'intégrer à l'unanimité ces cadres d'emplois cités au nouveau régime indemnitaire « RIFSEEP ».

3. Foncier

- Vente d'une parcelle au hameau de Joudrain pour projet immobilier

Dans le cadre d'un projet immobilier, il est proposé de vendre une parcelle de terrain au hameau de Joudrain (faisant partie des orientations d'aménagement du PLU), cadastrée AE 870. Cette parcelle est proposée pour un montant estimatif de 159 000 €. Les membres du conseil municipal autorisent à l'unanimité la signature de cette vente.

- Intégration dans le domaine public d'une voie acquise par la commune

Dans le cadre de l'aménagement du carrefour giratoire de la commune, des surfaces ont été acquises par la commune auprès de la SCI le hameau de Marcellaz et des copropriétaires du lot du hameau de Marcellaz. Ceci a permis la rétrocession de l'impasse du crêt qui peut par conséquent être intégrée en voirie communale. Cette rétrocession correspond à 180 mètres linéaires. L'assemblée approuve à l'unanimité l'intégration des 180 mètres linéaires dans la voirie communale.

4. Finances

- Participation à une dépense d'association pour matériel sportif

Le club de judo de la commune envisage le remplacement des tapis de sol du dojo, situé au 1^{er} étage du bâtiment communal « centre rural ». Cet espace est utilisé par le judo club et est également mis à disposition des écoles, du service périscolaire et de Cap Loisirs. Il est proposé une subvention communale de 2000.00€ pour l'achat de nouveaux tapis dont le montant global s'élève à 7500.00€. Il est décidé à l'unanimité d'accorder cette subvention.

- Budget principal-décision modificative

Dans le cadre de l'aménagement du Centre Bourg, la commune a vendu un terrain situé au Faubourg. Cette vente a eu pour conséquence le paiement d'une taxe qui n'avait pas été prévue au budget primitif. D'autre part une somme supplémentaire doit être également prévue au compte des subventions des associations pour la participation de la commune pour l'achat des nouveaux tapis de judo installés dans le centre rural. Ces décisions, acceptées à l'unanimité par le conseil municipal, entraînent une décision modificative sur le budget de la commune.

4. Urbanisme/Voirie : dossiers en cours

Permis de construire				
DOSSIER	DEMANDEURS	PROJET	LIEU	ETAT
PC 74 161 18 X 0008	THENOT Brice et Charline	maison individuelle accolée	les Erènes (lot 9)	instruction en cours
PC 74 161 18 X 0009	BELLE Christophe	maison individuelle accolée	les Erènes (lot 10)	instruction en cours
PC 74 161 18 X 0010	COUDURIER LE FUR Patrice et Coralie	maison individuelle accolée	les Erènes (lot 13)	dossier incomplet
PC 74 161 18 X 0011	TREHOUT Anthony et SAROT Marine	maison individuelle accolée	les Erènes (lot 14)	dossier incomplet
PC 74 161 17 X 0019-M01 (modificatif)	MORANNE Thomas	création d'une ouverture	Gleufoy	instruction en cours
PC 74 161 18 X 0012	SERRAT Geoffrey et GUITONNEAU Laura	maison individuelle	le Faubourg	instruction en cours
PC 74 161 18 X 0013	GAY Julien et Nathalie	maison individuelle	le Faubourg	instruction en cours
PA 74 161 18 X 0002	SARL IMMODEC	Lotissement 7 lots	Joudrain	consultations en cours
PC 74 161 18 X 0014	BERNOU Samir	maison individuelle	le Faubourg	instruction en cours
PC 74 161 18 X 0015	ATAK Nuf	maison individuelle	le Faubourg	instruction en cours
PC 74 161 16 X 0010-M01 modificatif	DELERUE Benjamin	modification toit + façades	le Piémont	instruction en cours
PC 74 161 18 X 0016	SARL PLEIN SUD DE VIUZ	2 maisons individuelles	route de Chaunu	instruction en cours

Déclarations préalables				
DOSSIER	DEMANDEURS	LIEU	PROJET	ETAT
DP 74 161 18 X 0037	OUANES Morad	Joudrain	modif.ouvertures + agrandissement du balcon	ACCORDÉE le 30/10/2018
DP 074 161 18 X 0038	DREVON-GAILLOT Antoine	313 rue du Faubourg	plscine	Instruction en cours
DP 074 161 18 X 0039	TOCHON DANGUY Laurent	156 chemin du Creux - Faramaz	abri voitures	instruction en cours
DP 074 161 18 X 0040	DELERUE Benjamin	228 chemin du Piémont	agrandissement terrasse + piscine	instruction en cours
DP 074 161 18 X 0041	LAPLACE Romain	357 route de Peignat	"modernisation" d'un mur de soutènement	instruction en cours
Certificats d'urbanisme b				
DOSSIER	DEMANDEURS	LIEU	PROJET	ETAT
CU 074 161 18 X 0046	BURNET Frédéric	<u>Contentenaz</u>	projet construction maison indiv.	instruction en cours
CU 074 161 18 X 0047	BURNET Anthony	<u>Contentenaz</u>	projet construction maison indiv.	instruction en cours
CU 074 161 18 X 0048	BURNET André	<u>Contentenaz</u>	projet construction maison indiv.	instruction en cours

5. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 21h30.

A Marcellaz-Albanais, le 04 décembre 2018

Le Maire,
Jean-Pierre LACOMBE

